



RTE signe un contrat-cadre avec la Métropole de Lyon : une première !

Mardi 13 novembre, RTE et la Métropole de Lyon ont signé un accord-cadre de trois ans, sur la période 2018-2020. Les enjeux et actions de ce document unique s'articulent autour de quatre thèmes centraux : transition énergétique, aménagement urbain, développement économique et solidarités.

C'est la première fois que RTE signe un accord-cadre de cette ampleur avec une métropole. « *Ce document positionne notre entreprise comme un acteur majeur de l'énergie, un aménageur responsable et un acteur économique solidaire pour la Métropole* », a souligné François Brottes, Président du Directoire de RTE.

David Kimelfeld, président de la Métropole de Lyon, a pour sa part indiqué que « *la mise en œuvre de cet accord est légitimée par les compétences, le savoir-faire et la capacité de RTE à accompagner la Métropole dans sa transition énergétique et son développement économique* ».

Transition énergétique : Mieux connaître les énergies

La coopération va notamment se traduire par l'élaboration de scénarii d'adaptation en dressant des diagnostics sur l'évolution des différents usages et tendances sur la consommation de l'électricité.

Développement urbain : Mieux anticiper les projets d'aménagement

La Métropole et RTE ont également convenu d'inscrire, dans les documents d'urbanisme (PLU notamment), des dispositions intégrant la présence du réseau public de transport d'électricité et de veiller ainsi à ce que les linéaires des lignes HT et THT demeurent intacts eu égard à l'urbanisation croissante.

Développement économique : RTE moteur d'attractivité et d'innovation

Le centre de formation national de RTE, installé à Jonage, a la vocation à se développer pour accueillir de nouvelles coopérations nationales.

Ce projet, appelé Transfo, deviendra une plateforme de tests et de R&D unique en France.

Solidarités : Achats responsables et accompagnement vers l'emploi

La Métropole de Lyon et RTE se sont engagées à poursuivre une ambitieuse politique d'achats responsables, formalisée dans une charte.

Un autre volet de l'accord-cadre concerne l'emploi. Signataire de la charte des « 1000 entreprises pour l'insertion et l'emploi », RTE s'engage à favoriser le retour à l'emploi des publics les plus en difficulté.

La Métropole de Lyon, née le 1er janvier 2015, est une collectivité territoriale unique en France créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône. Forte de 59 communes, elle abrite plus de 1 300 000 habitants sur une superficie de 538 km². La Métropole de Lyon a été créée pour que l'action publique soit plus efficace, plus rapide et plus cohérente sur son territoire. Elle assume toutes les compétences exercées auparavant par la Communauté urbaine de Lyon et le département du Rhône ainsi que des compétences supplémentaires qui viennent des communes.

La création de cette nouvelle collectivité territoriale répond à plusieurs objectifs :

1. Permettre de mieux répondre aux besoins des citoyens en articulant la maîtrise urbaine du Grand Lyon et les compétences sociales du Conseil Général notamment en créant des passerelles entre le développement économique et les parcours d'insertion.
2. Améliorer l'efficacité de l'action publique et la rendre plus lisible.
3. Asseoir la place de l'agglomération dans les Métropoles qui comptent et fabriquent l'économie mondiale. Soutenir la recherche, développer de grands projets urbains, rendre la ville toujours plus agréable : la création de la Métropole de Lyon permet de poursuivre la dynamique engagée depuis une décennie.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

Contacts presse RTE :

Elise TINCELIN
Chargée de communication
RTE en Auvergne-Rhône-Alpes

+33 (0)4 27 86 30 27
+33 (0)7 62 70 36 08
elise.tincelin@rte-france.com

Contacts presse Métropole de Lyon :

Régis GUILLET
Attaché de presse
Service presse/Cabinet du Président

+33 (0)4 26 99 37 52
+33 (0)6 98 51 59 94
rguillet@grandlyon.com